

## L'exemple d'Emile Zola

Discours prononcé à Médan au pèlerinage des Amis de Zola pour le 45<sup>ème</sup>  
anniversaire de la mort de l'écrivain (29 septembre 1946)

**Louis Aragon**

Mesdames, Messieurs,

La coutume des hommes après la tempête est d'aller voir ce qui demeure debout dans leurs vergers. Et quand une guerre a passé, nous autres, gens de France, nous avons l'habitude de faire l'inventaire de nos gloires, et de réordonner un peu l'histoire de nos hautes pensées en fonction de l'histoire tout court<sup>1</sup>. C'est ainsi que notre littérature semble avoir des saisons que le canon sépare. Soixante-dix<sup>2</sup> fait une grande faille dans le siècle qui ne commence que là où Napoléon est tombé ; et il semble bien que quatorze aussi ferme un long chapitre de romans et de poèmes ; nous parlons aujourd'hui de la littérature d'entre deux guerres, et tout se dit couramment comme si, ces jours-ci, une nouvelle époque avait commencé dans l'écriture.

Rien, pourtant, n'explique ces classements, qui soit le fait d'œuvres différentes ou nouvelles. On n'aurait pas de peine à montrer l'artificiel de ces coupures. Cependant elles ont pour l'esprit quelque chose de nécessaire, elles s'imposent. Apparemment, que ceux-là mêmes qui croient la littérature, la pensée, l'art indépendants de l'évènement, détachés des circonstances, reconnaissent par là, par cette conception chronologique d'usage, que l'histoire a le pas sur l'histoire littéraire, qu'en réalité rien n'est écrit, chanté, pensé ou peint, en dehors de la brutale histoire commune à tous les hommes.

C'est pourquoi, dans le verger de la France, au milieu de ravages comme il n'en avait jamais connus, nous avons plus que jamais le sentiment d'un devoir à constater que demeurent debout de grandes figures françaises dont la solidité à l'épreuve des vents est un gage de notre avenir. C'est pourquoi la persistance quasi rituelle de ce pèlerinage qui ramène, comme si de rien n'avait été, des hommes et des femmes à ce lieu de souvenir où vécut et mourut Emile Zola, prend le caractère d'un témoignage précieux, d'un témoignage national. Elle atteste la vitalité à la fois d'une œuvre et de ces idées qui en Zola trouvèrent leur plus éclatant interprète à cet instant du monde et de notre pays où, pour la première fois, s'essayèrent les forces que nous venons de balayer hier avec l'envahisseur.

Aussi ne faut-il pas s'étonner que cette énorme conjuration de la sottise et de la haine qui entourèrent la vie d'Emile Zola n'ait point désarmé. Que le nom d'Emile Zola, d'une façon singulière, soit encore, après un demi-siècle bientôt, objet de passion, d'injustice, d'injure, d'imprécation comme celui d'un homme vivant. Il y a, dans ce pays, une caste de forcenés, qui va l'écume à la bouche, agitant de grands mots qui appartiennent à tous et dont elle réclame l'exclusivité surprenante ; cette caste qu'on a vue, quand l'Allemand arriva sur notre sol, se faire, toujours avec les mêmes mots usurpés d'honneur, de traditions, et de patrie, la complice sordide des pillards et des bourreaux étrangers, cette caste qui cache mal derrière un nationalisme tout verbal la défense d'intérêts qui n'ont de frontières que celles du compte en banque, cette caste dont la clameur et les menaces n'ont pu faire taire Emile Zola, cette caste, soyez assurés qu'aujourd'hui le seul nom de ce grand homme suffit à lui donner des convulsions.

---

<sup>1</sup> Vérifier si ce discours est le premier, à Médan, de l'après-guerre.

<sup>2</sup> Il s'agit de la guerre contre la Prusse, en 1870, qui vit la chute du Second Empire et l'avènement de la III<sup>ème</sup> République, le 4 septembre.

Dans un livre récent, consacré au maître de Médan, l'auteur, avec les meilleures intentions du monde, déclare considérer Zola sans s'arrêter à *des passions éteintes qui ne sont plus que des passions mortes*<sup>3</sup> : sans doute, il n'a guère eu l'occasion de parler avec les gens de la caste que je disais, sans quoi il aurait découvert que les passions mêmes qui s'étaient déchaînées autour du fameux bordereau d'Esterhazy<sup>4</sup> ne sont pas mortes. Mais il faut, bien entendu, comprendre un peu plus largement cela : jamais on ne pourra parler d'Emile Zola de façon valable, si on veut le détacher de ce qui est sa grandeur, de ce qui le lie à l'histoire de notre peuple. L'illusion qu'il est possible, pour parler clairement, d'envisager Zola en dehors de la politique, est une illusion qui ne profite qu'à ceux-là qui furent et sont demeurés les ennemis de Zola, une illusion qui sert cette caste même qui, du général de Pellieux<sup>5</sup> à Philippe Pétain, a toujours dénoncé la politique de la Nation pour imposer sa dictature. La ressemblance de tout ce beau monde, de la Femme voilée<sup>6</sup> aux faussaires d'état-major<sup>7</sup>, de tout ce baroque personnel qui fait le fond de l'affaire Dreyfus, jusqu'à cet Esterhazy, si semblable aux messieurs de la L.V.F.<sup>8</sup>, aux SS de Darnand<sup>9</sup>, la ressemblance de ce monde et de celui de Vichy suffirait à montrer qu'il est de l'intérêt de cette caste, qui n'est pas l'intérêt de la France, qu'on oublie les circonstances de l'œuvre de Zola, qu'on les écarte comme de regrettables passions heureusement mortes, comme une scorie politique, dont à la rigueur ce monde accepterait que surnagent le jardin du Paradou et l'image de l'abbé Mouret. Grand merci de la générosité : mais nous sommes ici, ce peuple est l'héritier de Zola, de tout Zola, et nous entendons le lire, le méditer et le comprendre sans émasculatation.

Le 12 février 1898, déposant au procès fait à l'auteur des *Rougon* sur plainte du ministre de la Guerre, Jean Jaurès déclarait :

Ils poursuivent en lui l'homme qui a maintenu l'interprétation rationnelle et scientifique du miracle ; ils poursuivent en lui l'homme qui a amorcé, dans *germinal*, l'éclosion d'une humanité nouvelle, la poussée du prolétariat misérable germant des profondeurs de la souffrance et montant vers le soleil : ils poursuivent en lui l'homme qui vient d'arracher l'état-major à cette irresponsabilité funeste et superbe où se préparent inconsciemment tous les désastres de la patrie ...

Ah ! la belle fureur, les magnifiques protestations que souleva cette phrase ! Jaurès, le Jaurès qu'ils allaient faire assassiner seize ans plus tard (comme ils ont fait assassiner Victor

---

<sup>3</sup> Quel livre ? Il s'agit probablement de celui d'Alexandre Zévaès, publié en 1946.

<sup>4</sup> Bordereau qui faut à l'origine de l'incarcération d'Alfred Dreyfus. Esterhazy ...

<sup>5</sup> Le Général de Pellieux commença une enquête le 17 novembre 1897 suite à la révélation du nom d'Esterhazy, par Mathieu Dreyfus, comme étant l'auteur du bordereau.

<sup>6</sup> L'épisode de la « dame voilée » (plutôt que « femme voilée ») est un des nombreux épisodes rocambolesques de l'Affaire Dreyfus, imaginé par du Paty de Clam.

<sup>7</sup> On pense notamment au Commandant Henry, qui fut à l'origine d'un faux document accablant Dreyfus et révélé lors du procès Zola. Finalement confondu, Henry se suicide dans sa cellule du Cherche-Midi en août 1898.

<sup>8</sup> La Légion des volontaires français contre le bolchevisme (LVF) est une association privée d'après la loi de 1901. Elle est fondée en juillet 1941 dans le but de recruter des volontaires en France pour combattre le bolchevisme sur le front de l'Est. Elle est fondée par Marcel Déat, d'après une idée de Jacques Doriot, son président est Eugène Deloncle. Les volontaires de la LVF portent l'uniforme allemand et prêtent serment au chef des armées allemandes, Adolf Hitler.

<sup>9</sup> Né en 1897 à Coligny (Ain), il participe héroïquement à la Grande Guerre. Il adhère à l'Action française en 1925 et rejoint en 1928 les Croix de Feu, la Cagoule, et adhère au Parti populaire français de Doriot en 1936. Jugeant la Légion française des combattants trop modérée, il crée en 1941, dans les Alpes-maritimes, le Service d'ordre légionnaire (SOL), mouvement paramilitaire, antisémite, reconnu par Pétain. Le SOL devient la Milice française en 1943 qui doit défendre la révolution nationale aux côtés de l'Allemagne. Darnand prête serment à Hitler et entre dans la Waffen SS. Laval le couvre et la Milice développe le terrorisme, devenu légal, contre les maquis. En septembre 1944, il gagne Sigmaringen et intègre la Milice dans la division SS Charlemagne. Arrêté, condamné par la Haute Cour de Justice, il est exécuté le 10 octobre 1945.

Basch<sup>10</sup> le dreyfusard il n'y a pas si longtemps), Jaurès osait dire que les désastres de la patrie étaient préparés dans les officines de ces incapables chamarrés ! L'histoire de France a montré que ce n'était pas toujours *inconsciemment*, comme le disait le généreux tribun. Jaurès parlait juste : ce n'était pas pour le seul *J'accuse* qu'on poursuivait Zola, c'était parce que le *J'accuse* était le couronnement, l'aboutissement logique, le développement naturel de toute son œuvre. Oui, on le poursuivait pour *Germinal* et pour *Lourdes*, et pour la *Débâcle*, ce livre dont les hommes de débâcle parlent toujours avec une vertueuse indignation !

Jaurès avait raison : on poursuivait Zola, techniquement, pour avoir mis en cause l'Etat-Major mais on le poursuivait en réalité parce qu'il avait mis en cause une caste, et cela de toute l'autorité d'une œuvre immense, qui est le procès de cette caste. On poursuivait Emile Zola, l'écrivain, et en lui on poursuivait le réalisme. On poursuivait en lui le droit de l'écrivain de juger, de proclamer la vérité, de dire les choses comme elle sont. Et c'est, consciemment ou non, ce droit encore qu'on conteste, qu'on prétend abolir, quand on crie à l'écrivain : *pas de politique !* quand on veut dégager de son œuvre un Emile Zola de bronze ou de marbre, dont les passions éteintes ne seraient plus que des passions mortes.

Il y a, touchant Emile Zola, sa vie, son œuvre et son exemple, une politique d'apaisement. Notre République, depuis cinquante ans, rejette dans l'ombre certaines choses qui sont de mauvaises compagnies malséantes, et nos enfants, qui trouvent dans leurs manuels d'histoire trois lignes évasives sur le Commune de Paris, n'entendent parler de l'affaire Dreyfus que comme d'une de ces périodes regrettables où les Français ne s'aimaient pas. Ah ! Qu'on nous laisse rire devant cette prophylaxie historique, cette pudeur d'ignorantins ! Nous venons de voir où elle mène : à Pétain, à Vichy, à Darnand ! Depuis cinquante ans, nous vivons sous le chantage de la réaction noire : et les Maurras qui désignent Jaurès à l'assassin et tous les patriotes de 40 à 44 à la Gestapo, terrorisent notre société, et lui interdisent de parler de l'Affaire. Eux, pendant ce temps-là, ils ne se sont pas privés pour continuer, et pas seulement sur le plan moral et littéraire, les campagnes qui obscurcissent et attristèrent les dernières années de la vie d'Emile Zola. Ceux qui osent défendre Zola, cependant, en parlent selon cette politique d'apaisement que je disais : ils jettent un voile sur l'homme qui criait au jury prêt à le condamner :

Je n'ai pas voulu que mon pays restât dans le mensonge et l'injustice. On peut me frapper ici. Un jour, la France me remerciera d'avoir aidé à sauver son honneur.

Ils croient faire sagement en séparant la politique du littéraire. Pendant ce temps, les hommes du mensonge et de l'injustice, disparues les pièces du procès, ont beau jeu pour triompher, et littérairement et politiquement.

Ne dites pas que j'exagère, et que Zola est mis en France, en 1946, à la place qui lui revient. Cela n'est pas vrai, et de loin. Zola, qui, à la fin de sa vie, ayant déjà donné à la France les grandes œuvres qui portèrent par le monde avec le sien le nom français, deux fois frappé de condamnations iniques, se voit retirer la Légion d'honneur comme s'il avait désécrié la *Terre*, désécrié *Nana*, désécrié *Pot-Bouille*, *Germinal*, Zola doit s'exiler en Angleterre. Et lisez tout ce qu'il a écrit à son retour : lisez ses lettres aux successifs présidents de la République, ces appels à la France, qui sont presque les derniers cris de Zola vivant :

On nous a bien promis, en dédommagement, la justice de l'histoire. C'est un peu comme le paradis catholique, qui sert à faire patienter sur cette terre les misérables dupes que la faim étrangle ... Pour moi, je veux

---

<sup>10</sup> Victor Basch fut un ardent dreyfusard, notamment lors du procès de Rennes en 1899. Il devient par la suite président de la Ligue des Droits de l'Homme. Le 10 janvier 1944, à l'âge de 81 ans, Victor et Ilona Basch sont assassinés par des miliciens et des membres de la police allemande non loin de Lyon.

bien et j'espère même que la revanche de l'histoire sera plus sérieuses que les délices du paradis. Un peu de justice m'aurait pourtant fait plaisir<sup>11</sup>.

La fin de la vie d'Emile Zola aura été une des tristesses de notre histoire. L'homme qui représentait l'amour de la justice du peuple français n'a pas connu la justice. Condamné en février 1898, Zola est obligé de quitter la France le 18 juillet de la même année (« Le 18 juillet 1898 restera, dans ma vie, la date affreuse où j'ai saigné tout mon sang » ; or, c'est le 31 août 1898, qu'au Mont-Valérien, le colonel Henry, s'étant reconnu faussaire, se donne volontairement la mort. En juin 1899, quand Zola revient en France, on n'a pas cassé les condamnations *techniquement* obtenues contre lui, on ne lui a pas rendu la Légion d'honneur. Dreyfus revient aussi en France, en août 1899, un an presque après l'aveu du colonel Henry. Le 9 septembre, un conseil de guerre le condamne à nouveau, et Zola écrit :

Je suis dans l'épouvante. Et ce n'est plus la colère, l'indignation vengeresse, le besoin de crier le crime, d'en demander le châtement au nom de la vérité et de la justice : c'est l'épouvante, la terreur sacrée de l'homme qui voit l'impossible se réaliser, les fleuves remonter vers leur source, la terre culbuter sous le soleil. Et ce que je crie, c'est la détresse de notre généreuse et noble France, c'est l'effroi de l'abîme où elle roule<sup>12</sup>.

Cette épouvante ne prévoyait pas le raffinement monstrueux par lequel les faussaires et les complices allaient achever une parodie de justice : la loi d'amnistie qui, quinze mois plus tard, par une ignoble générosité, traitait les innocents comme des coupables pardonnés. Emile Zola ne devait y survivre que deux mois : « Un peu de justice m'aurait pourtant fait plaisir ... » Phrase tragique qui demeurera sans réponse. Mais comment nous, qui avons vu Hitler à Paris, et le mensonge proclamé vérité par un maréchal de France, le patriotisme sacré crime, et la trahison vertu, comment ne reconnâtrions-nous pas cette épouvante de Zola dans l'été 1899 ? Comment, lorsque nous lisons le procès Zola, ne reconnâtrions-nous pas dans cet atroce public du palais de justice, à Paris, dont les cris et les murmures et les rires, à chaque mot de Zola et de ses défenseurs demeurent objets de honte, le public qu'on a vu hier, au procès Pétain ou à celui des amiraux traîtres, librement exprimer sa solidarité avec l'homme de Montoire et les assassins de notre marine ? L'effroi de l'abîme où va rouler la France, quand il parlait ainsi, Zola imaginait-il la profondeur de l'abîme qu'il nous a fallu mesurer ? Et, comme lui, nous demandons un peu de justice.

Eh bien, Zola mort attend toujours, certains veulent bien pour lui la justice littéraire, d'autres lui refusent même celle-là. Mais on n'enseigne pas dans les écoles la vérité qui seule est justice, la vérité qui tient en quelques mots : à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, une caste parasitaire, qui s'était emparé de notre armée et de notre honneur, ayant compromis aux yeux du monde, par le faux, les opérations, de basse police et le mensonge flagrant, ce que nous avons de plus pur et de plus cher, l'image de la France, il s'est trouvé un grand écrivain qui s'appelait Emile Zola, qui par son courage et son abnégation, a su sauver l'honneur de la France.

Il y a une vingtaine d'années, comme je publiais en revue le début de mon livre *Le Paysan de Paris*, un critique et mauvais romancier, depuis lors entré à l'Académie Française, dans un même article, avait exécuté Zola, l'écrasant de la pire accusation – puisqu'il trouvait Zola *vulgaire* – et me couvrait de fleurs. Cela lui valut une lettre de moi, telle que pendant des années et des années il n'osa plus écrire mon nom. Je ne rappelle pas ceci pour ce qui me concerne, mais pour le fait que ce monsieur qui trouvait Zola *vulgaire* devait tout naturellement, pendant que l'Allemand régnait en France, en Suisse, où il était, collaborer quatre ans avec les agents ouverts de l'Allemagne, avec les agents payés de l'Allemagne. Il y a vingt ans, quand il mettait les rieurs et les salons de son côté aux dépens de Zola, les choses n'étaient pas si claires. Mais il est de fait que pour entrer à l'Académie, c'était déjà de toute

---

<sup>11</sup> *Procès Zola*, Stock, p.

<sup>12</sup> Emile Zola,

nécessité de flatter cette caste qui haïssait Zola, et qui hait le peuple de France, sans doute le trouvant *vulgaire*. Je n'ai parlé de ce vague personnage qu'à titre de symptôme. Aujourd'hui, les événements ont de mille autres manières, rendu très claire la nature de cette lutte persistante contre un grand écrivain, contre une des gloires de la France. L'heure de la justice que Zola n'a pas connue sur cette terre est-elle enfin sonnée ? On voudrait le croire. Rendre justice à Zola, cependant, je le répète, ce n'est pas que lui rendre justice littéraire. Ce que Zola attendait, ce qu'il attend encore, c'est la condamnation de ceux qui le condamnèrent, de ceux qui faillirent compromettre l'honneur français. Et qui ne voit ce que cela implique d'actuel, ce que cela demande de passion vivante, ce que cela représente de conscience française, de volonté de poursuivre un combat, le combat commencé avec *J'accuse* et que poursuivirent contre Vichy, contre la caste des Darquier de Pellepoix<sup>13</sup> et des Mayol de Luppé<sup>14</sup>, les combattants de sa patrie de 1940 à 1944 sur le sol envahi ? Aujourd'hui, puisque j'ai ici l'honneur de présider une cérémonie du souvenir, qu'on me permette de lui donner ce sens. La seule, la vraie justice qui puisse être rendue à Emile Zola, auquel des hommes dont le nom s'est perdu, osèrent arracher sa Légion d'honneur, la vraie justice sera de poursuivre la tâche entreprise par Zola, et de puiser dans son exemple la force de l'enseignement du combat jamais achevé de l'homme contre la nuit.

Cet Emile Zola, nous tenons de lui (déposition de l'écrivain à l'audience du 8 février 1898) qu'alors tous les jours on l'injurait dans la rue, on lui cassait ses carreaux, on le roulait dans la boue, une presse immonde le traitait comme un bandit ... Cet Emile Zola, c'est lui qui disait au général de Pellieux devant le tribunal :

Je demande au général de Pellieux s'il ne croit pas qu'il y ait différentes façons de servir la France ? On peut la servir par l'épée et par la plume. M. le général de Pellieux a sans doute gagné de grandes victoires ! J'ai gagné les miennes. Par mes œuvres, la langue française a été portée dans le monde entier. J'ai mes victoires ! Je lègue à la postérité le nom du général de Pellieux et celui d'Emile Zola : elle choisira<sup>15</sup> !

Les ennemis de Zola le représentaient comme un insulteur de l'armée, comme un mauvais Français. Mais c'est un professeur à l'École Polytechnique, Edouard Grimaux<sup>16</sup>, qui déclarait à son procès :

Les insulteurs de l'armée sont ceux qui parcourent les rues en criant *Vive l'armée !* sans crier *Vive la République !* ces deux cris qui ne peuvent être séparés. Ce sont ceux qui crient : *Vive l'armée ! Mort à Zola ! Mort aux Juifs !*

Mesdames et Messieurs, ces paroles n'ont vraiment pas perdu de leur actualité. Ceux qui, aujourd'hui, veulent opposer à la République une armée prétorienne, l'armée de leur caste, sont les ennemis de la République et de l'armée. Ils ont nécessairement à côté d'eux les gens qui auraient crié *Mort à Zola !* et qui ont crié il n'y a pas si longtemps *Mort aux Juifs*, et ce n'était pas un cri académique.

Ceux qui veulent saper la République fussent-ils les plus prestigieux militaires, sont forcément les ennemis de l'armée nationale, de la grande armée française qui a prouvé sa force et sa valeur en chassant l'étranger de notre sol par un terrible combat de quatre années. Même si hier ils étaient dans le camp de la France, les voilà forcément les alliés des

---

<sup>13</sup> Darquier de Pellepoix, commissaire aux questions juives du gouvernement de Vichy, prépare en décembre 1942 un 3ème Statut des Juifs qui ne verra pas le jour. En Février 1943, le "Petit Parisien" l'interviewe et il évoque ses projets. Parmi ceux-ci, il y a le "port de l'étoile jaune en zone non occupée".

<sup>14</sup> L'un des apôtres du christianisme aryen fut Mgr Jean Mayol de Luppé, prélat de Sa Sainteté et aumônier de la Légion des volontaires français contre le bolchévisme, auquel le Christ semblait être apparu sous les traits d'un guerrier blond, aryen, germanophone et antisémite.

<sup>15</sup> *Procès Zola, op. cit.*, t. I, p. 268.

<sup>16</sup> Professeur de chimie à l'École polytechnique et à l'Institut agronomique.

antisémites, de la caste de Vichy, et les ennemis de la France. Tous ne le savent pas dans leurs rangs, mais qu'ils prennent garde à ce glissement fatal de la trahison, dont les récents exemples devraient les épouvanter. Il n'y a pas trois côtés aux barricades, il n'y a pas d'autre parti que celui de la France ou celui de ses bourreaux à peine vaincus qu'ils relèvent la tête. Il n'y a pas d'autre choix devant nous, avec Zola pour la France, ou avec Esterhazy, avec Maurras, avec Pétain contre elle.

Des gens me reprocheront cette formule : avec Zola pour la France, comme disproportionnée dans ses termes. Ce seront ceux-là précisément qui, toujours, prétendant distinguer le littéraire du politique, et qui maintenant diront que Zola c'est une esthétique, et que la France, même la République n'a pas d'esthétique. Au temps de ce qu'il appelait le *roman expérimental*, Zola écrivait :

Il doit y avoir accord entre le mouvement social qui est la cause, et l'expression littéraire, qui est l'effet. Si la République, aveuglée sur elle-même, ne comprenant pas qu'il existe enfin par la force d'une formule scientifique, en venait à persécuter cette formule scientifique dans les lettres, ce serait un signe que la République n'est pas mûre pour les faits, et qu'elle doit disparaître une fois encore devant un fait, la dictature.

Aujourd'hui, comme alors il faut être avec Zola, avec la réalisme, le droit de juger pour l'écrivain, le droit de dire la vérité si l'on veut demeurer du camp français contre l'aventurisme intellectuel, contre la dictature. *Il doit y avoir accord entre le mouvement social, qui est la cause, et l'expression littéraire, qui est l'effet*, c'est cette éclatante vérité que les amateurs d'eau trouble ne supportent pas, et qui nous a valu leurs clameurs parce que ces derniers temps on l'a affirmée avec quelque violence au pays du socialisme.

On aurait aimé sans doute ici me voir mettre au point ce qui vaut encore ou ne vaut plus dans l'œuvre d'Emile Zola. On aurait voulu me voir faire la part du temps et celle du génie. Instruire le procès du vocabulaire des Rougon, des conceptions scientifiques de leur père, opposer au naturalisme le réalisme moderne, ce que nous avons appris et que Zola ignorait, et ainsi de suite. Mais bien sûr qu'Emile Zola est le romancier de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, et que nous atteignons le cœur du XX<sup>e</sup>. Bien sûr que depuis *Au Bonheur des Dames*, les trusts se sont développés, comme après les chemins de fer sont apparus les avions. Bien sûr que pas plus que Balzac, Zola n'est le dernier mot du roman. Enfin, il y a aux romans de Zola une critique de gauche, qu'il ne faut pas confondre avec les criailleries et les insultes de la réaction contre ce grand écrivain. J'aurais pu, chemin faisant, à cette lumière, examiner Zola, les insuffisances du *naturalisme*, ce qu'il y a de dépassé dans la conception du *roman expérimental*. Dès 1891, un des esprits les plus remarquables du socialisme français, Paul Lafargue, à propos de *L'Argent*, avait inauguré cet examen critique que l'histoire nous impose. Mais Lafargue écrivait cela plusieurs années avant que la logique intérieure de son œuvre ait donné à Zola le visage définitif que nous lui voyons et, quand il disait, traitant les naturalistes d'écrivains en chambre :

Peut-on imaginer que Dante eût écrit la *Divine Comédie* si, en bon philistin, il s'était enfermé entre quatre murs, indifférent à la vie publique, et s'il n'avait pris passionnément parti dans les luttes de l'époque ?

Lafargue, sans le savoir, apportait une pierre à l'éloge de Zola que nous pouvons aujourd'hui prononcer.

Cet éloge, parce que justement je le base aujourd'hui sur ce que ne pouvait savoir Paul Lafargue d'Emile Zola en 1891, on ne manquera pas de me faire observer que c'est celui de l'auteur de *J'accuse* et non pas de l'auteur de *Nana* ou de *La Bête Humaine*. On me dira qu'Emile Zola est, d'abord, est, avant tout, un grand romancier, le seul romancier, certes, dont le nom puisse s'écrire à côté du nom de Balzac. On me dira que c'est de l'écrivain que je devais parler. Ceux qui me diront cela m'ont mal entendu : pour moi, il n'y a pas l'écrivain, d'une part, et, d'autre part, le politique. C'est un seul homme. Celui pour qui je demande

justice. Défendre le Zola de l’Affaire, c’est défendre tout le cheminement de son œuvre, tout le développement de sa pensée. Et peut-être que j’aurais pu m’arrêter aux étapes de ce développement, aux romans d’Emile Zola, l’un après l’autre. Mais que les ennemis de la lumière le veuillent ou non, ne sont-ils pas, ces romans, dans le plein jour de la gloire ? Qu’attendent-ils de moi, que puis-je pour eux, contre qui personne ne peut rien ? Mais rendre justice, pleine justice à Zola, ce n’est pas longuement parler de ses romans, ce n’est pas, d’une chaire professorale, analyser ses livres. Rendre justice à Zola, c’est en tirer la leçon, c’est comprendre l’exemple de Zola, c’est continuer Zola, c’est continuer la France.